



Appel adopté par le Comité National Fédéral

28/29 septembre 2023

Le CNF qui constate une aggravation de la répression antisyndicale, des menaces, intimidations contre les syndicalistes, du non-respect des droits syndicaux, considère que la journée du 23 septembre convoquée contre les violences d'Etat, contre les violences policières, contre le racisme systémique ne doit pas être une parenthèse. Il convient de poursuivre et renforcer les initiatives, regroupements contre les violences d'Etat et en défense de nos libertés démocratiques.

Le CNF apporte son total soutien aux territoriaux en lutte comme à Fleury-Mérogis, à Taverny, à Toulouse ou au Conseil régional PACA, qui défendent leurs revendications, les droits des agents, le droit syndical dans des conditions de plus en plus difficile.

Le CNF constate une colère et une exigence très large dans les collectivités pour l'obtention de la prime pouvoir d'achat, dont nous revendiquons qu'elle soit obligatoire comme c'est le cas pour les fonctionnaires de la santé et de l'Etat. Face à une aggravation insupportable des conditions d'existence de l'immense majorité, la question de l'augmentation des salaires est une urgence. Au-delà de la prime pouvoir d'achat, ponctuelle et limitée, nous exigeons une augmentation immédiate de 10% du point d'indice et demandons un point d'indice à 6 euros, c'est-à-dire un début de carrière pour les fonctionnaires à 2000 euros.

Nous préparons la journée de grève et de mobilisations du 13 octobre

Macron, le président du 49.3, a engagé une politique de liquidation de l'ensemble de nos droits collectifs. Macron qui fait du « dialogue social » à coups de 49.3 entend inviter l'ensemble des syndicats à une prétendue « conférence sociale ». Dans le même temps, son ministre Guérini prépare des mesures pour faire sauter notre droit à la carrière, mettre en place un système de rémunérations au mérite, accélérer les privatisations. Macron appelle les patrons du privé à « faire des efforts » sur les salaires, mais lui a le pouvoir de dégeler le point d'indice des fonctionnaires et de répondre à nos revendications salariales.

Dans ce contexte, et compte tenu de ce qui a été exprimé dans nos débats, le CNF appelle l'ensemble des syndicats de la fédération à préparer la journée nationale de grève du 13 octobre. **Le 13 octobre, nous irons dire à Macron que nous exigeons une augmentation d'urgence de 10% du point d'indice et des mesures de compensation automatique de l'inflation (+6% en 2022 et +6% en 2023), la refonte des grilles avec reconnaissance des qualifications, l'égalité salariale femmes-hommes, et des augmentations équivalentes dans les NAO des entreprises du privé de notre champ fédéral. Nous revendiquons également des moyens financiers supplémentaires pour développer les services publics locaux et pour améliorer les conditions de travail des agents territoriaux. Partout discutons-en, convoquons les heures, organisons les tournées dans les services pour établir le lien entre nos revendications locales et nos revendications nationales.**

Nous inscrivons la préparation du 13 octobre dans la construction du rapport de force pour rejeter la politique de destruction sociale menée par le gouvernement. Le 13 octobre, les syndicats sont invités à se rassembler devant les mairies, devant les préfectures et à se regrouper dans les manifestations. Dans cette continuité, la Fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à soutenir et participer à la journée de mobilisation du 19 octobre dans le secteur de la petite enfance (à l'appel de la CGT et de « Pas de bébés à la consigne ») et à la mobilisation des retraités qui exigent l'augmentation des pensions le 24 octobre. Le CNF s'inscrit dans la perspective d'une journée de mobilisation spécifique à l'ensemble de la fonction publique avant la fin de l'année.

Enfin, le CNF considère avec la plus grande attention la nécessité de renforcer nos mesures d'organisation, ce qui commence par le règlement régulier des FNI et timbres payés par les syndiqués.